

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Europe Target Premium, un compartiment de THEAM QUANT-, action : I Capitalisation (LU2051090053)

Initiateur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe (« BNPP AM »)

Site Internet : <https://www.bnpparibas-am.com>

Numéro de téléphone : appelez le +33.1.58.97.13.09 pour de plus amples informations.

La Commission de surveillance du secteur financier (« CSSF ») est chargée de superviser BNPP AM Europe en ce qui concerne le présent Document d'informations clés. Le Produit est agréé au Luxembourg. BNPP AM Europe est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »).

Date de production du document d'informations clés : 01/03/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce Produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous la forme d'un compartiment de THEAM QUANT-, une société d'investissement à capital variable (SICAV) régies par les dispositions de la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 (la « Loi 2010 ») relative aux organismes de placement collectif ainsi que par la directive OPCVM 2009/65.

Durée

Ce Produit n'a pas de date d'échéance.

BNPP AM n'est pas autorisé à résilier le Produit unilatéralement. Le Conseil d'administration a le pouvoir de décider de la fusion, de la scission, de la liquidation ou de la clôture du compartiment. En outre, la SICAV peut être liquidée sur décision d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

Objectifs

L'objectif du Compartiment consiste à générer un revenu et une appréciation du capital en mettant en œuvre une stratégie systématique et dynamique sur options sur l'indice EURO STOXX ESG 50 (Code Bloomberg : SX5EESG Index) dont la finalité est de procurer des revenus sur les marchés haussiers et modérément baissiers tout en veillant à limiter les pertes potentielles de valeur du Compartiment.

En vue de réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment met en œuvre chaque jour une stratégie d'investissement dynamique (la Stratégie) combinant deux piliers de la performance :

(a) une position courte sur des options de vente à court terme hors du cours sur l'indice EURO STOXX 50 ESG. Cette stratégie sur options permet au Compartiment de générer des revenus et est particulièrement adaptée aux marchés haussiers, stables ou sans franche orientation, mais peut entraîner des pertes en cas de phases baissières importantes et soudaines.

(b) une position dynamique courte sur des contrats à terme sur l'indice EURO STOXX 50 ESG. Cette stratégie n'est déclenchée que lorsque les marchés baissent de manière significative et vise à limiter les effets de ces baisses de marché. Elle limite ainsi la volatilité du Compartiment et est appropriée dans les marchés particulièrement baissiers.

L'indice EURO STOXX 50 ESG correspond à l'indice EURO STOXX 50 tout en tenant compte de critères d'exclusion ESG spécifiques fondés sur des normes internationales, des controverses et des critères sectoriels (tels que le charbon thermique, le pétrole et le gaz non conventionnels, les contrats militaires, les armes légères et le tabac). En outre, une exclusion selon le score ESG est appliquée. Elle consiste à exclure les sociétés ayant les scores ESG les plus faibles jusqu'à ce qu'un total de 20 % (sur la base du nombre de participations) des composantes de l'univers d'investissement initial, l'indice EURO STOXX 50, soit exclu (approche de sélectivité).

Chaque société exclue est remplacée par une société de la zone euro ayant un score ESG plus élevé que la société exclue et appartenant au même secteur macro (« Supersecteur »).

L'indice EURO STOXX 50 ESG est un indice flottant pondéré en fonction de la capitalisation boursière, avec des facteurs de capitalisation imposés sur les composantes de l'indice de sorte que l'indice atteigne un score ESG global supérieur à celui de l'indice EURO STOXX 50 en excluant 20 % des sociétés ayant les plus mauvais scores ESG. L'indice EURO STOXX 50 ESG est conçu pour avoir un profil ESG amélioré par rapport à son univers d'investissement initial, l'indice EURO STOXX 50 (« Approche d'amélioration des indicateurs extra-financiers »).

Le rééquilibrage de l'indice EURO STOXX 50 ESG est trimestriel et ne comporte aucun coût additionnel.

Pour de plus amples informations sur l'indice EURO STOXX 50 ESG et l'indice EURO STOXX 50, les investisseurs sont invités à consulter le site Internet suivant : <https://qontigo.com/>

La prise en compte de critères ESG s'applique à l'ensemble de l'univers d'investissement de l'indice EURO STOXX 50 ESG.

Une stratégie extra-financière peut comporter des limites méthodologiques telles que le risque lié aux investissements ESG ou le risque lié à une allocation systématique intégrant des critères extra-financiers.

La Stratégie du Compartiment est considérée comme active. Le Compartiment ne dispose pas d'indice de référence, aucune comparaison des performances n'est donc possible.

La Stratégie est mise en œuvre par la souscription d'instruments dérivés de gré à gré (y compris les TRS), conformément à une Politique de réplcation synthétique. Les investisseurs peuvent effectuer des souscriptions ou des rachats au cours de tout jour d'ouverture complet de la Bourse de Paris (à l'exception des samedis et dimanches, ainsi que des jours fériés au Luxembourg et en France).

Les demandes de souscription et de rachat peuvent être déposées auprès de l'agent administratif avant 12 h 00 (CET) au plus tard le jour d'évaluation concerné.

Agent administratif : BNP Paribas, succursale de Luxembourg, 60 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Les revenus sont réinvestis de manière systématique.

Investisseurs de détail visés

Ce Produit est conçu pour des investisseurs qui n'ont ni expertise financière ni connaissance spécifique pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte totale du capital. Il est approprié pour des clients cherchant à accroître leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 6 années.

Informations pratiques

■ Dépositaire : BNP PARIBAS, Luxembourg Branch



- Ce document d'informations clés décrit un compartiment de la SICAV THEAM QUANT-. D'autres informations sur le compartiment figurent dans le prospectus et les rapports périodiques de la SICAV. En vertu de la Loi de 2010, l'actif et le passif des différents compartiments de la SICAV sont ségrégués.
- L'investisseur peut échanger des actions qu'il détient dans un compartiment contre les actions d'un autre compartiment selon les modalités prévues dans le prospectus.
- De plus amples informations sur le Produit, y compris le dernier prospectus, les statuts, le document d'informations clés, les valeurs nettes d'inventaire, les derniers prix publiés des actions, le rapport annuel, la description de l'investissement, peuvent être obtenues gratuitement auprès de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX, France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. La catégorie de risque se justifie par la performance de la Stratégie, laquelle peut fortement fluctuer à la hausse ou à la baisse, ce qui implique un risque de fluctuation rapide et forte de la valeur de l'investissement.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- Risque de contrepartie : ce risque est associé à la capacité d'une contrepartie à une transaction financière de gré à gré d'honorer ses engagements comme le paiement, la livraison et le remboursement.
- Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme : ces instruments peuvent impliquer une série de risques pouvant impacter la valeur liquidative.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les coûts dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 11 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 6 ans	Si vous sortez après 1 an		Si vous sortez après 6 ans	
Exemple d'investissement : 10.000 EUR				

Scénarios

Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5.986,79 EUR	3.200,24 EUR
	Rendement annuel moyen	-40,13%	-17,30%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8.176,64 EUR	9.805,77 EUR
	Rendement annuel moyen	-18,23%	-0,33%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.597,06 EUR	12.948,75 EUR
	Rendement annuel moyen	5,97%	4,40%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12.704,64 EUR	14.658,64 EUR
	Rendement annuel moyen	27,05%	6,58%

Les scénarios ci-après se sont produits pour un investissement en utilisant un indice de référence approprié.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2018 et 2024.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 2013 et 2019.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2014 et 2020.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

La SICAV est constituée en tant qu'entité distincte de BNPP AM.

En cas de défaillance de BNPP AM, les actifs de la SICAV, détenus par une Banque dépositaire, ne seraient pas affectés.

En cas de défaillance de la Banque dépositaire, le risque de perte financière de la SICAV est atténué par la séparation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit/de la SICAV.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.



Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10.000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 6 ans
Coûts totaux	181 EUR	1.471,42 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1,81%	1,89% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,29% avant déduction des coûts et de 4,40% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an	
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce Produit.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,80% de la valeur de votre investissement par an. Le montant est basé sur les coûts passés calculés au 31/12/2023.	80 EUR
Coûts de transaction	1,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	101 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	0 EUR

En cas de conversion, les investisseurs peuvent être tenus de verser une commission d'un maximum de 1,50%.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 6 ans.

La période de détention recommandée a été définie et se base sur le profil de risque et de rémunération du Produit. Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires) et l'ordre de rachat sera exécuté selon le calendrier décrit dans le prospectus. Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit et sur le profil de risque.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé le Produit. Il peut également s'adresser à BNPP AM via son site www.bnppparibas-am.fr (rubrique: « Politique de traitement des réclamations clients » en pied de page) ou adresser un courrier recommandé avec AR à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX, ou en envoyant un courriel à amfr.reclamations@bnppparibas.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Afin d'accéder aux performances et scénarios de performance passées du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous :
(1) Cliquez sur <https://www.bnppparibas-am.fr> (2) Dans la page d'accueil, allez dans « France » et sélectionnez la langue souhaitée ainsi que votre profil d'investisseur ; acceptez les termes et conditions du site internet. (3) Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et « Recherche de fonds ». (4) Recherchez le Produit à l'aide du code ISIN ou du nom du Produit et cliquez sur le Produit. (5) Cliquez sur l'onglet « Performances ».
- Le diagramme sur le site internet affiche la performance du Produit en pourcentage de perte ou de gain par an sur une période de 4 ans maximum en fonction de la durée d'existence de votre Produit.

